



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Cantal

MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL 2023

ENSEIGNANTS 1^{er} DEGRÉ

LES POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES AVEC ENTRETIEN

POSTE À EXIGENCES PARTICULIERES	QUALIFICATIONS REQUISES
<i>Enseignant chargé de la scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) 1er et 2nd degré</i>	Ces postes ne nécessitent aucun prérequis
<i>Classe nature au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) : Maison des Volcans</i>	
<i>Enseignant référent aux usages du numérique (ERUN)</i>	
<i>Enseignant en dispositif « passerelle »</i>	
<i>Adjoint Itinérant Occitan (ENS. ITINER. LANG ET CR)</i>	Habilitation occitan
<i>ULIS TSA Le Palais - Aurillac</i>	CAPPEI ou CAPA-SH

Enseignant chargé de la scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) 1er et 2nd degré

TYPE DE POSTE	Poste à exigences particulière
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	Collèges de La Jordanne et La Ponétie à Aurillac ; Collège de Blaise Pascal à Saint-Flour ; Enseignant itinérant – École de rattachement Canteloube
EMPLOI	L'enseignant affecté sur ce poste devra contribuer à l'accueil et à la scolarisation des enfants du voyage en liaison avec les équipes pédagogiques des écoles ou des collèges recevant ces enfants, dans le cadre d'un territoire défini en fonction des besoins recensés. Le poste sera rattaché à une école ou à un collège et l'enseignant est placé sous la responsabilité de l'IEN ASH. Il peut être amené à être itinérant et à enseigner le FLE si les besoins du service le nécessitent.
MISSIONS	- Mettre en œuvre les comportements et attitudes nécessaires aux apprentissages pour améliorer qualitativement la scolarisation des EFIV ; - Travailler au sein de l'équipe de l'école avec une souplesse d'organisation entre le dispositif EFIV et la classe d'inclusion ; - Contribuer à renforcer la scolarisation en école maternelle et améliorer la fréquentation scolaire en élémentaire ; - Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis en matière de scolarisation dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage dans le Cantal ; - Participer aux réunions avec les partenaires locaux, à des groupes de travail départementaux ou académiques ; - S'inscrire dans une démarche de formation professionnelle et prendre part aux actions coordonnées par l'inspecteur de l'éducation nationale ASH en liaison avec le Centre Académique pour la Scolarisation Nouveaux Arrivants et des Voyageurs (CASNAV).
COMPETENCES SOUHAITEES	- Capacités à travailler en équipe avec une approche réflexive dans le domaine pédagogique et éducatif ; - Connaissance des problématiques d'apprentissage propres à ce public ; - Capacités relationnelles et de négociation tant en direction des adultes que des élèves ; - Connaissances et intérêt particulier pour la problématique liée à l'accueil des enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs.

Enseignant référent aux usages du numérique (ERUN)

TYPE DE POSTE	Poste à exigences particulières
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	Un poste DSDEN (Bassin d'Aurillac) ; Un poste circonscription de Mauriac ; Un poste circonscription Saint-Flour
EMPLOI	L'ERUN est placé sous la responsabilité de l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale du Cantal. Son action s'inscrit dans le cadre de la déclinaison départementale des politiques académique et ministérielle. Professeur des écoles rattaché sur le plan administratif à la circonscription du 1er degré où il est implanté, l'enseignant du numérique assurera ses missions sous l'autorité des inspecteurs de circonscription.
MISSIONS	Il participe aux réunions de travail départementales et bénéficie d'actions de formation spécifiques organisées à l'interne sous l'autorité de l'IEN en charge de la mission Numérique. Il est amené à avoir une mobilité sur le département et /ou l'académie. Les actions de formation et d'accompagnement des enseignants s'inscrivent dans la logique de l'école du socle et concernent les enseignants des écoles publiques du département. Développement et accompagnement des ressources, outils mis en ligne par le ministère pour enseigner et se former ; Développement des usages des outils numériques dans les pratiques d'enseignement, de formation, de gestion et d'administration au sein des premier et second degrés dans le cadre de la mise en place de l'école du socle ; Participation à la mise en œuvre de la politique académique et départementale TICE ; Mission d'impulsion, d'information et de production (impulsion et accompagnement des projets pédagogiques intégrant l'utilisation des outils numériques, recensement et diffusion des pratiques pédagogiques du numérique innovantes, mise en œuvre progressive d'un ENT 1^{er} degré, élaboration, mutualisation et diffusion de documents et d'information ; Accompagnement, en appui aux conseillers pédagogiques, des opérations nationales comme le traitement et exploitation des évaluations ; Mise en place et suivi de la protection des mineurs sur internet, suivi des évolutions des parcs informatiques des écoles ; Formation auprès des enseignants ; En outre, les ERUN en coordination avec les équipes de circonscription : développeront, faciliteront l'utilisation pédagogique de l'outil numérique par les enseignants dans leur activité d'enseignement ; feront connaître et exploiteront les ressources numériques existantes mises à disposition par le ministère et l'académie(BRNE, Eduthèque, Prim à Bord,Moodle,Cirrus, Cloud académique, Médiacad,...) soutiendront les actions de formation en participant à la production de ressources, en assurant la disponibilité technique des équipements, outils de communication à distance des enseignants et formateurs, administreront les services en ligne relatifs à l'E.N.T. (Espace Numérique de Travail) du premier et second degré sous l'autorité de l'IEN de circonscription et les principaux de collège du bassin ; assureront dans la durée un rôle de conseil auprès de l'IEN chargé.e du numérique et l'IEN de circonscription auquel ils seront rattachés ; contribueront au développement et à l'évaluation des compétences clés des élèves et des enseignants

COMPETENCES SOUHAITEES	Détention à minima du niveau de maîtrise mesuré sur la plateforme PIX ; Capacité relationnelle d'écoute et d'adaptation permettant de s'intégrer au travail des équipes de circonscription et départementales et d'être l'interlocuteur des enseignants et des partenaires ; Double compétence technique et pédagogique prenant appui sur une pratique effective des usages pédagogiques des outils numériques au service des apprentissages ; Capacité à animer et former un groupe d'enseignants, à rassurer, à proposer les points d'appui nécessaires à l'évolution des pratiques ; Capacité d'analyse des pratiques pédagogiques existantes dans les classes pour favoriser une réflexion pédagogique transversale liée à l'usage des ressources et technologies, sans se substituer aux maîtres ; Attitude qui, sans être technicienne (entretien des machines, réparation, maintenance...) doit permettre de pouvoir intervenir et configurer le matériel pour l'adapter au projet pédagogique de l'enseignant avec une attitude de veille éducative et technologique ; Accepter une grande mobilité.
--	---

Enseignant en dispositif « passerelle »

TYPE DE POSTE	Poste à exigences particulières
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	École de Tivoli et école de La Fontaine à Aurillac
EMPLOI	Le poste proposé dans le cadre de ce dispositif permet à un enseignant de rejoindre un projet d'équipe enseignante sur une école en lien avec les structures de la petite enfance. L'enseignant qui postule aura pris le soin de s'informer de la nature du projet dans lequel il souhaite prendre une part active et déterminante.
MISSIONS	- Concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique intégré au projet d'école, conforme aux impératifs des programmes et compatibles avec les spécificités des enfants de la structure petite enfance. L'élaboration de ce projet évolutif pour chaque enfant implique une coopération avec l'éducatrice de jeunes enfants et l'assistante d'accueil ; - Contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie : accueillir les enfants et leurs parents à l'école - instaurer un climat de confiance et permettre à l'enfant de développer son estime de soi ; - Prendre en compte les besoins spécifiques aux enfants de moins de 3 ans : organiser les espaces et les propositions d'apprentissages et savoir les faire évoluer (en cohérence avec le respect des besoins des enfants pour stimuler les développements sensoriel, moteur, langagier, cognitif et social) ; - Assurer la responsabilité de l'accueil et de la prise en charge sur le temps scolaire des enfants de la structure, le matin, pour des activités ciblées selon des durées définies en conformité avec le projet ; - Procéder à l'évaluation et au suivi de l'adaptation scolaire des enfants de la structure petite enfance en coopération avec l'assistante d'accueil, l'éducatrice de jeunes enfants et les parents ; - Assumer la responsabilité de la liaison avec l'IEN de circonscription et l'IEN en charge du dossier maternelle. - Participer aux réunions avec les différents acteurs territoriaux et institutionnels. L'enseignant sera amené à rédiger un bilan par période avec l'éducateur, l'ATSEM. Il présentera le projet de fonctionnement de la classe et son bilan en conseil d'école.
COMPETENCES SOUHAITEES	- Avoir une expérience solide de l'enseignement en maternelle ; - Avoir une bonne connaissance du développement du jeune enfant et des programmes de l'école maternelle ; - Avoir des qualités de communication et d'écoute, des qualités relationnelles ; - Etre en capacité de travailler en partenariat avec des instances pluridisciplinaires. ; - Avoir des compétences méthodologiques appliquées à la démarche de projet.

Mission d'Education à l'Environnement et au Développement Durable au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Haute Auvergne

TYPE DE POSTE	Poste à exigences particulières
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	Aurillac
EMPLOI	Poste d'enseignant du premier degré affecté au service du CPIE Haute Auvergne, placé sous l'autorité de l'IEN en charge de la mission départementale « E3D ».
MISSIONS	Ce sont des missions relatives à la conception, l'animation et le suivi de projets pédagogiques de sensibilisation et éducation à l'environnement à destination des écoles, collèges, lycées et du grand public. Conception, développement et mise en place de projets de découverte et de sensibilisation à la connaissance et à la protection de l'environnement en direction des scolaires (maternelles, primaires, collèges, lycées) ; Conception et co-construction avec les enseignants, des activités à destination des scolaires dans le cadre des programmes d'enseignement, notamment de manière transversale entre les différents degrés ; Accompagnement des dispositifs du programme d'éducation au développement durable ; Conception pédagogique, élaboration des animations et de séjours pédagogiques en collaboration avec l'équipe du CPIE Haute Auvergne et les autres partenaires du territoire (collectivités locales, associations, ...) ; Participation à la dynamique partenariale et de réseau ; Intervention dans les écoles, collèges, lycées qui souhaitent bénéficier des animations proposées par le CPIE Haute Auvergne ; Interventions pour le grand public et les jeunes publics hors cadre scolaire ; Créations d'outils pédagogiques à destination des équipes enseignantes, des élèves et jeunes publics ; Intervention menée en collaboration avec les équipes de circonscription, le groupe départemental « E3D » ; Suivi et coordination des projets pédagogiques en E3D ; Evaluation de l'action conduite sous forme d'un bilan à rédiger en fin d'année scolaire à l'attention de l'IEN en charge de la mission départementale ; Promotion des actions pédagogiques menées par le CPIE ; Travail collaboratif dans l'équipe du CPIE (réunions, partage d'information, ...), rôle de référent sur les questions de pédagogie, tâches administratives afférentes.
COMPÉTENCES SOUHAITÉES	Compétences dans le domaine de l'éducation au développement durable ; Capacité relationnelle, d'analyse et d'initiative ; Capacité à animer des activités d'enseignement, d'encadrement pédagogique dans l'enseignement primaire et secondaire ; Capacité à travailler en équipe ; Capacité à actualiser ses connaissances ; Capacité à s'informer ; Capacité à se former (participation à des actions, autoformation, état de la recherche...) ; Compétences dans le domaine de la maîtrise de l'outil numérique (Excel, Word, Publisher, PowerPoint, ...) ; Capacité d'adaptation ; Compétences au plan administratif.

Enseignant animateur Langues et Cultures Régionales - Occitan

TYPE DE POSTE	Poste à exigences particulières
IMPLANTATION DU POSTE	DSDEN
EMPLOI	L'enseignant animateur en langues et cultures régionales est rattaché à une circonscription du premier degré, sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier « langues vivantes étrangères et régionales ». Il partage, avec les conseillers pédagogiques les tâches suivantes : - réunion d'équipes (de circonscription, avec les enseignants, avec les autres conseillers pédagogiques) ; - préparation et suivi des projets (école, écoles-collèges « cycle3 », circonscription, projets pédagogiques) Il travaille en complémentarité avec l'enseignant d'occitan du second degré dans le cadre du cycle 3
MISSIONS	✓ la mise en place et l'accompagnement des activités de langue régionale à l'école - Elaborer des outils et supports pédagogiques destinés aux enseignants ; - Contribuer à l'enrichissement du site de la direction académique avec notamment la création de documents d'aides à la progression par niveaux de classe, de ressources pour les cycles 2 et 3 ; - Contribuer à l'évaluation des acquis des élèves (conception, diffusion et traitement d'évaluations bilan en occitan) ; - Diffuser dans les écoles des ressources départementales et des informations ; - Aider au montage de projets, d'événements, apporter une aide personnalisée aux enseignants assurant l'enseignement de la langue régionale ; ✓ la mise en place d'actions de formation - Concevoir et participer aux stages inscrits au PDF, aux actions de formation en présentiel et dans le cadre de la formation hybride à distance, aux actions d'animations pédagogiques ; - Contribuer aux stages et actions de liaison avec les collègues ; ✓ le suivi pédagogique - Observer des séances et assurer l'accompagnement pour les enseignants ; - Veiller à la cohérence du parcours linguistique des élèves de l'école au collège. ✓ la mise en place d'actions spécifiques - Tenir de manière régulière le tableau de bord quantitatif et qualitatif de l'enseignement de la langue régionale dans le département ; - Participer à la réalisation des enquêtes ministérielles relatives à l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales ; - Participer aux travaux des groupes de pilotage et de réflexion pédagogique académique et départemental langues vivantes. Il fournit un rapport d'activités annuel à l'IEN chargé du dossier départemental auquel est attachée la mission ; celui-ci assurera son évaluation.
COMPETENCES SOUHAITEES	- Pour assurer efficacement ces missions, le candidat devra: - faire preuve de compétences didactiques et pédagogiques affirmées dans le domaine de l'enseignement de l'occitan ; - apporter aides et conseils à l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale et à l'IEN en charge de la mission langues pour mettre en œuvre les actions dans le domaine de la langues régionale (occitan) ; - mettre en œuvre des dispositifs de formation des personnels sur les axes retenus par l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale dans le cadre du plan de formation ; - être capable de travailler en équipe ; - avoir de solides compétences méthodologiques (analyse, conception, organisation,..) ; - avoir de réelles capacités de communication, d'animation et de coopération ; - avoir le sens du partenariat, des relations humaines et faire preuve de bienveillance ; - être en capacité de proposer des projets divers ; - avoir une bonne maîtrise des outils informatiques pour mener des actions de formation à distance (M@gistère, ...), pour développer l'utilisation des supports numériques pour renforcer l'apprentissage des langues (correspondance scolaire par visioconférence, baladodiffusion, constitution de banques de ressources Internet pour la formation des élèves et des enseignants, podcasts...)

Poste : Enseignant coordonnateur en unité locale d'inclusion scolaire (ULIS) pour les troubles du spectre autistique (TSA) et les troubles neuro-développementaux (TND)

TYPE DE POSTE	Poste d'enseignant 1 ^{er} degré
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	Ecole Le Palais Aurillac
EMPLOI	L'enseignant coordonnateur d'ULIS est un enseignant spécialisé du premier degré, titulaire du CAPPEI ou du CAPA-SH, option D. L'ULIS est un dispositif qui accompagne des jeunes sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation. C'est un dispositif fondé sur l'alternance modulée d'inclusions en classe ordinaire, de temps de regroupement pédagogique et de temps éducatifs. Ce dispositif a pour particularité l'intervention de personnels éducatifs et thérapeutiques du SESSAD des Trois vallées dans le cadre classe et sur le temps scolaire.
MISSIONS	Sur ce poste l'enseignant coordonnateur sera chargé de : • mettre en œuvre les parcours individualisés des élèves dans une perspective de réponses souples et évolutives adaptées à leurs besoins spécifiques, en fonction des indications portées sur leur projet personnalisé de scolarisation (PPS) et en lien avec l'équipe de suivi de scolarisation (ESS). • favoriser et coordonner la scolarisation individuelle en inclusion au sein des classes de référence de l'établissement et dans le cadre des temps de vie scolaire. • mettre en œuvre des actions de remédiation pédagogique et un enseignement adapté sur les temps de regroupement, en référence aux objectifs du socle commun, veiller à renseigner le livret personnel de compétences tout au long du parcours scolaire. • concevoir un projet pour l'ULIS permettant d'articuler les projets personnalisés de scolarisation au projet d'école et au projet individuel de l'élève conçu avec le SESSAD des Trois vallées. • organiser la mission de l'accompagnant d'élèves en situation de handicap collectif (AESHco) au sein du dispositif. • organiser l'intervention des personnels du médico-social dans la classe pendant le temps scolaire. • permettre le maintien et la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale. • se constituer comme personne-ressource pour l'école et faciliter l'enseignement des professeurs lors des inclusions en leur fournissant informations, outils et appui pédagogiques. •
COMPETENCES SOUHAITEES	• Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap • Connaître le système éducatif dans son ensemble et les différentes options des parcours à l'issue du cycle 3. • Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel et cela en lien avec des personnels du médico-social.

	• Savoir mettre en œuvre en complémentarité des pratiques pédagogiques et éducatives différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé • Etre en capacité de s'intégrer dans une concertation pluri-catégorielle et d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours adapté à leur enfant. • Avoir le sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication et être capable de tenir un rôle de médiateur, régulateur. • Etre capable de respecter et faire respecter la confidentialité des informations
--	--